



NOTE D'INFORMATION

<u>REFERENCE</u>	<u>OBJET</u>	<u>DATE</u>
2020 – 053	PLAN BLEU MOBILISATION POUR FAIRE FACE À UN CAS DE CORONAVIRUS COVID-19 PARMIS LE PERSONNEL SOIGNANT	16.08.2020

À l'attention de l'ensemble des familles et des proches,
À l'attention de l'ensemble des résidents,
À l'attention des membres du Conseil de la Vie Sociale (CVS)

Un soignant de la Résidence DEBROU a été testé et confirmé positif à la COVID-19 le vendredi 14 août 2020. Immédiatement, des mesures ont été prises en coopération étroite avec l'Agence Régionale de Santé du Centre-Val de Loire.

Nos valeurs de bientraitance, d'écoute et d'éco-citoyenneté nous imposent à votre endroit une transparence totale et une collaboration avec tous.

Aussi, en tant que Directeur et représentant légal de la Résidence DEBROU, je tiens à vous informer des faits suivants :

- a) La Résidence DEBROU accueille 240 résidents répartis en 6 unités de vie strictement distinctes et autonomes : les Bleuets, Les Lys, Les Cœllets, les Amaryllis, Les Iris et Les Dahlias.
- b) La Résidence DEBROU emploie plus de 200 agents.
- c) Un personnel soignant de la résidence DEBROU a été confirmé positif à la COVID-19 le vendredi 14 août 2020 en deuxième partie d'après-midi. Il a déclaré de la température la veille, c'est-à-dire le jeudi 13 août 2020 vers 16h00 : 38°6. Immédiatement, je lui ai demandé de quitter l'établissement masqué et de consulter son médecin traitant qui lui a prescrit un test RT-PCR. Cet agent travaille au sein de l'unité de vie « Les DAHLIAS », au 2^{ème} étage du bâtiment B.
- d) La surveillance médicale, infirmière et psychologique quotidienne de tous les résidents (7 jours/7 et 24H/24) a bien évidemment été renforcée dès le jeudi 13 août 2020.
- e) La Résidence DEBROU applique toutes les mesures de protection nécessaires à la prise en soins et à la sécurité de l'ensemble des résidents, des familles et du personnel.

Les mesures de prévention déjà appliquées quotidiennement au sein de l'établissement ont été immédiatement rappelées aux personnels :

- 1- Port obligatoire et par tous d'un masque aux normes AFNOR dès le portail de la Résidence DEBROU ;
- 2- Mesure quotidienne et traçabilité de la température de tous les personnels de la Résidence DEBROU avant la prise de poste ;
- 3- Mesure quotidienne et traçabilité de la température de tous les résidents de l'Etablissement ;
- 4- Lavage régulier des mains au savon ou à la solution hydro-alcoolique entre chaque soin et chaque résident ;
- 5- Respect d'une distance de sécurité d'au moins un mètre entre toutes les personnes ;
- 6- Utilisation de mouchoirs jetables à usage unique, à jeter immédiatement après usage, puis lavage des mains après chaque mouchage ;
- 7- Aération régulière des locaux ;

- 8- Renforcement du bio-nettoyage (poignées de portes, tables, ...) avec un produit virucide ;
- 9- Hygiène stricte des locaux et des WC ;
- 10- Accueil individualisé des familles et des proches avec contrôle, par un personnel à l'entrée de la Résidence DEBROU, de la parfaite application des mesures barrières (port d'un masque aux normes AFNOR, lavage des mains à la solution hydro-alcoolique, signature du registre des entrées et présentation de la charte des visites de la Résidence DEBROU signée, ...);

Pour limiter les chaînes de contamination et la propagation du virus, je suis dans l'obligation de vous annoncer qu'en lien avec l'Agence Régionale de Santé du Centre-Val de Loire :

- 11- Une opération de dépistage de grande ampleur à la COVID-19 va être organisée dans les prochains jours afin de tester l'ensemble des résidents, des agents et des personnes contacts ; Le test virologique RT-PCR, permet de diagnostiquer au moment de sa réalisation si la personne qui en bénéficie est porteuse ou pas du virus ;
- 12- Dès demain, lundi 17 août 2020, je vais notamment me rapprocher du laboratoire de Biologie Médicale ABO+ de Joué-Lès-Tours (représenté par M. BLANCHECOTTE, Docteur en Biologie, et avec qui la Résidence DEBROU a signé une convention) pour arrêter les modalités du dépistage généralisé de l'ensemble du personnel et des résidents. Vous en serez immédiatement informés par note d'information signée par mes soins ;
- 13- Les personnes ayant rendu visite aux résidents au cours des derniers jours et les intervenants extérieurs seront également invités à se faire tester dans un centre de dépistage ;
- 14- Enfin, tous les personnels de la Résidence DEBROU devront, à leur retour de congés, se faire tester 48H00 avant leur prise de poste.

Ces mesures prises, je vous informe qu'à ce jour, le dimanche 16 août 2020, et depuis la confirmation de ce cas positif, aucun autre soignant ou personnel n'est actuellement confirmé positif à la COVID-19. Je vous informe également qu'aucun résident au sein de l'établissement n'a été dépisté positif à la COVID-19 depuis l'apparition de la COVID-19 en France, il y a plusieurs mois maintenant.

Pendant cette période de vigilance accrue, je demande à chacun de veiller à respecter l'intimité des résidents et des familles ainsi que les conditions de travail et d'intervention des personnels. **Également, je vous remercie de ne contacter l'établissement que si nécessaire. Le standard téléphonique doit rester libre pour mener à bien cette campagne de dépistage et permettre au personnel soignant de gérer toutes les éventuelles urgences. Sous réserve du respect strict de l'ensemble des mesures barrières, les visites à votre proche au sein de la Résidence DEBROU ne sont pour l'instant pas suspendues.**

La Direction que je représente s'engage, à rendre compte au fur et à mesure de toute évolution de la situation.

Vous remerciant vivement de votre compréhension et de votre confiance,

Le Directeur

A. ESSALHI



Copie :

- **Monsieur AUGIS Frédéric**, Maire de la Ville de Joué-Lès-Tours
- **Monsieur PAUMIER Jean-Gérard**, Président du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire
- **Madame AUGIS Sylvianne**, Présidente du Conseil d'Administration de l'EHPAD DEBROU
- **Madame SALLY-SCANZI Myriam**, Déléguée Départementale ARS Centre-Val de Loire

DESTINATAIRES : - Résidents – Affichage – Membres du Conseil de la Vie Sociale – Familles – Tous Services - Chrono

MISE EN APPLICATION : Immédiate

Folio : 2